

Des assistant(e)s de vie pour les DOMICILES PARTAGES

Poste sur des horaires de JOUR ou de NUIT

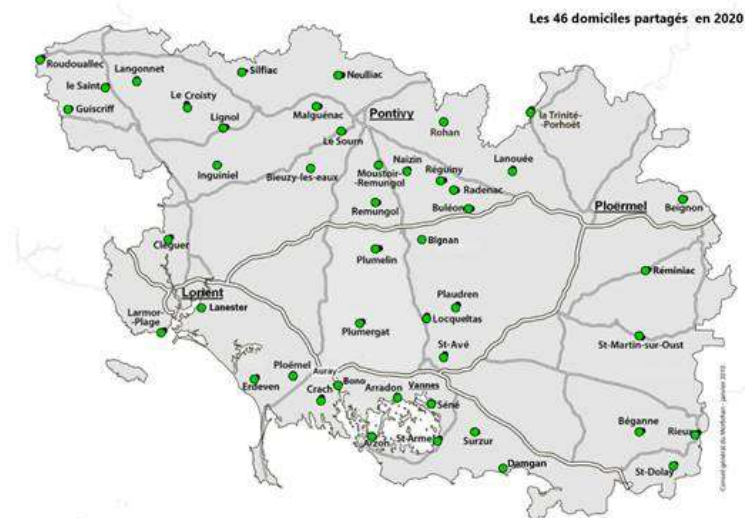
De nombreux postes sont à pourvoir en CDD ou en CDI

Sur les périodes de vacances scolaires : Durée des CDD pouvant aller jusqu'à 2.5 mois

Travail en binôme - Base : 30h/ semaine environ

Les domiciles partagés sont des colocations de personnes âgées désorientées. 8 personnes ayant la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée vivent en colocation dans une grande maison. Nous recherchons des assistant(e)s de vie pour les accompagner 24/24h pour assurer les tâches de la vie quotidienne tout en faisant participer la personne aidée (aide aux soins d'hygiène et de confort, préparation et aide aux petits déjeuner, entretien du linge, ménage, soutien moral et psychologique...), pour chercher à réduire la perte d'autonomie de la personne âgée par tous les moyens adaptés.

Travail en partenariat avec des infirmiers diplômés d'état, aides-soignants, kinés, etc.



Pour en savoir plus sur les domiciles partagés, voici une vidéo les présentant :

https://www.youtube.com/watch?v=sjG5_J81lwY et consultez le site : www.alzheimer-bretagne.fr

Pour postuler, nous contacter au 02 97 54 12 64 ou par mail à accueil@assap-clarpa.fr